

CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 ET 30 JUIN 2022**Délibération n° 2022 – 100****31 - Nantes - Secteur Petit Port– Habitat modulaire pour hébergement d'urgence - Modification simplifiée n°2 du PLUM - Approbation**

Date de la convocation : le 23 Juin 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 98

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre QUENEA

Quorum : 33

Présents : 79

M. AFFILE Bertrand, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, M. ARROUET Sébastien, M. ASSEH Bassem, M. AZZI Elhadi, M. BAINVEL Julien, Mme BENATRE Marie-Annick, M. BERTHELOT Anthony, Mme BERTU Mahaut, Mme BESLIER Laure, Mme BLIN Nathalie, M. BOILEAU Vincent, M. BOLO Pascal, Mme BONNET Michèle, M. BOULE Aurélien, M. BOUVAIS Erwan, M. BRILLAUD DE LAUJARDIERE François, M. BUREAU Jocelyn, Mme COLLINEAU Marlène, M. COUVEZ Eric, M. DANTEC Ronan, Mme DELA-BY Françoise, M. DESCLOZIERS Anthony, Mme DUBETTIER-GRENIER Véronique, M. FOURNIER Hervé, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GRACIA Fabien, Mme GRELAUD Carole, M. GROLIER Patrick, Mme GUERRA Anne-Sophie, Mme GUERRIAU Christine, Mme GUILLON Stéphanie, M. GUINE Thibaut, M. GUITTON Jean-Sébastien, Mme JUDALET Anne-Sophie, M. KABBAJ Anas, Mme LANGLOIS Pauline, M. LE CORRE Philippe, Mme LE COULM Juliette, Mme LEBLANC Nathalie, M. LEMASSON Jean-Claude, Mme LERAY Isabelle, Mme LOBO Dolorès, M. LUCAS Michel, M. MARTIN Nicolas, Mme METAYER Martine, M. NICOLAS François, Mme OGER Martine, Mme OPPELT Valérie, M. PARAGOT Stéphane, M. PASCOUAU Yves, M. PETIT Primaël, M. PINEAU Jacques, M. PRAS Pascal, M. PROCHASSON François, M. QUENEA Pierre, M. QUERO Thomas, M. RICHARD Guillaume, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALAUN André, M. SALE-CROIX Robin, Mme SCUOTTO-CALVEZ Christelle, M. SEASSAU Aymeric, Mme SOTTER Jeanne, M. TALLEDEC Denis, M. TERRIEN Emmanuel, M. THIRIET Richard, M. TRICHET Franckie, M. TURQUOIS Laurent, Mme VAN GOETHEM Sophie, M. VEY Alain, Mme VIALARD Louise, Mme VITOUX Marie, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 16

Mme BASSAL Aïcha (pouvoir à M. PASCOUAU Yves), Mme BASSANI Catherine (pouvoir à Mme VITOUX Marie), M. BELHAMITI Mounir (pouvoir à M. ANNEREAU Matthieu), Mme BONAMY Delphine (pouvoir à M. PETIT Primaël), Mme CADIEU Véronique (pouvoir à M. DESCLOZIERS Anthony), Mme COPPEY Mahel (pouvoir à M. AZZI Elhadi), Mme EL HAIRY Sarah (pouvoir à Mme OPPELT Valérie), Mme FIGULS Séverine (pouvoir à Mme VIALARD Louise), Mme GOUEZ Aziliz (pouvoir à M. FOURNIER Hervé), Mme HAKEM Abassia (pouvoir à M. ASSEH Bassem), Mme IMPERIALE Sandra (pouvoir à M. LE CORRE Philippe), M. JOUIN Christophe (pouvoir à M. PROCHASSON François), Mme LEFRANC Elisabeth (pouvoir à M. TALLEDEC Denis), Mme NGENDAHAYO Liliane (pouvoir à Mme LEBLANC Nathalie), M. REBOUH Ali (pouvoir à M. QUERO Thomas), Mme ROBERT Pascale (pouvoir à M. SALE-CROIX Robin)

Absents : 3

Mme LAERNOES Julie, M. LE TEUFF Florian, M. RIOM Tristan

Délibération

Conseil métropolitain du 29 et 30 juin 2022

31 - Nantes - Secteur Petit Port– Habitat modulaire pour hébergement d'urgence - Modification simplifiée n°2 du PLUM - Approbation

Exposé

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) a été approuvé le 5 avril 2019 par le conseil métropolitain. Il a depuis fait l'objet de procédures ponctuelles d'évolution (mise à jour annuelle, modification simplifiée, mise en compatibilité avec un projet déclaré d'utilité publique). Une procédure de modification n°1 est en cours. En parallèle, une procédure de modification simplifiée n°2 a été engagée afin de permettre la réalisation d'un projet de résidence sociale.

En effet, la Métropole, en lien avec la Préfecture, souhaite développer des solutions alternatives à la production de logements de droit commun pour faire face aux difficultés d'accueil des réfugiés.

Faute de solutions, des réfugiés désormais en possession d'un titre de séjour restent dans les structures d'hébergement destinées aux demandeurs d'asile. Or ces structures sont aujourd'hui saturées. L'objectif est donc de concevoir et de mettre en œuvre rapidement des constructions à vocation d'habitat grâce au procédé constructif de type modulaire.

Un bien, propriété de Nantes Métropole, a été identifié pour ce faire le long du Chemin de la Censive du Tertre à Nantes. Il s'agit d'un parking situé à proximité du campus de l'université et face à la piscine du Petit Port. Ce site offre une opportunité intéressante pour y déployer un projet de logements, à proximité de transports en commun, de services et en limite d'une zone d'équipement et de loisirs. Au total, ce projet doit permettre la construction d'une centaine de logements modulaires.

Il est nécessaire au préalable de modifier le zonage de cette parcelle afin d'y autoriser du logement. Cette parcelle, actuellement classée en zone US (grands équipements collectifs et services publics) sur le plan de zonage, doit évoluer vers un secteur UMb (projets urbains) sur une partie de la parcelle WW48 sise sur la commune de Nantes avec une hauteur maximale autorisée fixée à 16 mètres.

Le projet de modification simplifiée n°2 été transmis à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) dans le cadre d'un examen au cas par cas. Par décision du 4 février 2022, la MRAe a décidé de ne pas soumettre cette procédure à évaluation environnementale.

Conformément à l'article L.153-47 du code de l'urbanisme, le projet de modification simplifiée n°2 a fait l'objet d'une mise à disposition du public du 4 mars 2022 au 4 avril 2022 inclus. Aucune observation n'a été déposée sur les registres papier et dématérialisé.

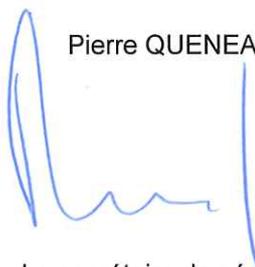
Il est proposé au conseil d'approuver la modification simplifiée n°2 du PLUm, telle que présentée en annexe (dossier constitué d'une notice explicative et de six plans).

Le Conseil délibère et, à l'unanimité

1 - approuve la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme métropolitain, telle qu'annexée à la présente,

2 - autorise Madame la Présidente à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 30 juin 2022

Pierre QUENEA

Le secrétaire de séance

Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole

Affichée le : / 1 JUIL. 2022

Mise en ligne le : / 1 JUIL. 2022

Transmise en préfecture le : / 1 JUIL. 2022